



Hôtel de ville

Service à la Réussite Educative

16 place de l'Europe

77184 EMERAINVILLE

01-60-05-99-89 ou 90

PRE PAIEMENT

SEPTEMBRE 2017

CENTRES DE LOISIRS 1/2 journée mercredi (7h-13h30)

A remettre avec votre paiement
au service à la Réussite Educative de la
Mairie principale
aux horaires d'ouverture
ou dans la boîte aux lettres Mairie

**CLOTURE DES
INSCRIPTIONS LE
18 août 2017
à 17 H 30**

NOM de la famille :

Adresse :

1/ NOM et PRENOM de l'enfant :

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

Veillez cocher la case correspondante

2/ NOM et PRENOM de l'enfant :

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

Veillez cocher la case correspondante

3/ NOM et PRENOM de l'enfant :

Centre de loisirs concerné :

Jean Jaurés

Malnoue II

Bois d'Emery

Veillez cocher la case correspondante

Les mercredis (1/2 JOURNEE)

6 septembre 2017

13 septembre 2017

20 septembre 2017

27 septembre 2017

Nombre total

Prix de la 1/2 journée

Total à payer

Veillez cocher la case correspondante

Les mercredis (1/2 JOURNEE)

6 septembre 2017

13 septembre 2017

20 septembre 2017

27 septembre 2017

Nombre total

Prix de la 1/2 journée

Total à payer

Veillez cocher la case correspondante

Les mercredis (1/2 JOURNEE)

6 septembre 2017

13 septembre 2017

20 septembre 2017

27 septembre 2017

Nombre total

Prix de la 1/2 journée

Total à payer

Veillez cocher la case correspondante

Les vacances (journée complète)

Les vacances (journée complète)

Les vacances (journée complète)

Nombre total

Prix de la journée

TOTAL A PAYER

Nombre total

Prix de la journée

TOTAL A PAYER

Nombre total

Prix de la journée

TOTAL A PAYER

Montant total des mercredis :

Montant total des vacances :

Montant des Avoirs à déduire :

TOTAL GENERAL A REGLER

Fait à Emerainville le
Signature

ATTENTION : Toute réservation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. Aucun rappel ne sera effectué

NE PAS FAIRE DE RESERVATION PAR LE PORTAIL SI VOUS LE FAITES PAR ECRIT

Vous pouvez régler en espèce ou en chèque établi à l'ordre de : **RREM Régie de regroupement**
en Mairie principale